

# C'EST LA RENTRÉE

## SORTONS DES CARTABLES LES CAHIERS REVENDICATIFS !

# MOBILISONS-NOUS

# LE 15 SEPTEMBRE 2016 !

**Renouer avec le progrès social impose de rompre avec les politiques d'austérité, de dumping social, de déréglément du Travail, de bas salaire, de casse des services publics. Cela suffit, Haussons la voix !**

### **Abroger la Loi Travail, c'est nécessaire, c'est possible**

Le gouvernement a beau dire, il a beau faire : à juste titre 71 % des Français rejettent la loi Travail et 55 % jugent que les syndicats ont raison de reprendre le combat à la rentrée.

L'adoption de cette loi est une atteinte inacceptable à la démocratie citoyenne, à la démocratie sociale, à la démocratie parlementaire.

Pour autant rien n'est encore fait, rien n'est encore joué. Le combat pour l'abrogation du Contrat premier embauche (CPE) pourtant également publié au Journal officiel montre que cela est possible...

Partout et y compris dans les entreprises, refusons sa mise en œuvre concrète. Le patronat, lui, n'attend pas pour remettre en cause ici les RTT, là les accords temps de travail...

#### **▶ AVEC LA CGT, REVENDIQUONS NOTAMMENT**

- La taxation des contrats courts pour favoriser l'emploi en CDI;
- La généralisation des emplois « plein temps » pour faire des saisonniers des travailleurs non à part mais à part entière, avec l'égalité de droits;
- L'affirmation des libertés syndicales;
- La création pour les instances représentatives du personnel d'un droit suspensif applicable à un licenciement économique pour vérifier du sérieux de son motif.

### **Réduire le temps de travail pour travailler tous, travailler mieux**

C'est une réalité : on produit plus avec beaucoup moins de salariés. Les gains de productivité colossaux réalisés dans tous les secteurs d'activité, doivent conduire non pas, comme veut le faire la loi travail, à remettre en cause les « 35 heures » mais bien à aller de l'avant en réduisant davantage le temps de travail sans perte de salaire pour travailler tous, travailler mieux, travailler moins.

La réduction légale du temps de travail est aussi un élément important pour l'égalité professionnelle femme/homme et pour l'accès au plein temps.

La question de la réduction du temps de travail n'appartient pas à l'histoire. Elle est une question d'actualité et d'avenir !

#### **▶ AVEC LA CGT, REVENDIQUONS NOTAMMENT**

- La mise en place généralisée des 32 heures sans perte de salaire, seul moyen de résorber le chômage de masse qui affecte 5,7 millions de nos concitoyens;
- La retraite à 60 ans avec la possibilité d'un départ anticipé à taux plein pour les salariés dans le cadre du compte pénibilité ;
- Le droit effectif à la déconnexion et l'encadrement du forfait-jour pour les cadres avec l'augmentation des jours de RTT pour ces salariés.

...

## Augmenter les salaires et pensions pour vivre mieux et doper la croissance

De l'argent, il y en a mais pas dans les bonnes poches. En 2016, les actionnaires devraient se partager quelque 1 028 milliards d'euros, soit la moitié de la richesse produite dans l'Hexagone. Championne d'Europe, la France se distingue à ces olympiades du fric et de la finance.

Pendant ce temps, les salaires, pensions, minima sociaux sont au point mort, a contrario les dépenses de la vie courante ne cessent de grimper : santé, logement, scolarité notamment pour les étudiants dont un sur deux se trouve contraint de travailler pour financer ses études. La baisse du montant des pensions oblige désormais les retraités à cesser de plus en plus tard leur activité professionnelle, voire à en reprendre une pour ne pas sombrer dans la pauvreté.

Pour les fonctionnaires, la revalorisation du point d'indice, bloqué depuis 2010, va être effective à hauteur de 1,2 % en deux temps. Qui l'a vu sur sa fiche de paye ? Cette hausse ne compense pas les pertes salariales subies depuis 2010. La fiche de paye n'est pas l'ennemi de l'emploi. L'instauration d'un Smic horaire en Allemagne a conduit à une croissance qui « s'envole » au regard des autres pays européens et le nombre de « petits boulots » précaires a diminué de 90 000 postes.

### ► AVEC LA CGT, REVENDIQUONS NOTAMMENT

- **L'augmentation du Smic à 1 800 euros brut pour accroître la consommation, doper la croissance et financer la protection sociale ;**
- **La reconnaissance dans les grilles de salaires et les classifications des qualifications et les modes d'équivalence ;**
- **Un taux de remplacement au minimum de 75 %, et en aucun cas inférieur au Smic, pour une carrière complète de travail ;**
- **La revalorisation des minima sociaux.**

**TOUS ENSEMBLE LE 15 SEPTEMBRE,  
DANS LES MANIFESTATIONS, GRÈVES ET ACTIONS,...  
EN ME SYNDIQUANT À LA CGT,  
JE FAIS MA RENTRÉE SOCIALE...**

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

#### Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : ..... Prénom : .....



..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Âge : ..... Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....